



RAPPORT DE TRANSPARENCE

2025

GROUPE ADVANCE · FOURCADE & ASSOCIÉS GROUP
Commissariat aux comptes — Audit — Expertise comptable

SOMMAIRE

Table des matières

1	Fourcade & Associés Group Organisation, gouvernance et implantation du groupe	
1.0	A propos d'advantage	4
1.1	Nos activités	4
1.2	Les marques du groupe	5
1.3	Forme juridique	5
1.4	Implantation — nos bureaux	6
1.5	La gouvernance	6
1.6	Comité des associés	7
2	Fourcade Audit & Associés Gouvernance et professionnels signataires	
2.1	Indépendance & contrôle qualité	9
2.2	Contrôle qualité	10
2.3	Chiffre d'affaires 2025	11
2.4	Capital humain	12
3	Conclusion	13

Introduction

Le présent rapport de transparence est établi conformément aux dispositions de la directive européenne relative au contrôle légal des comptes ainsi qu'aux dispositions de l'article R.823-21 du Code de commerce.

Ce document constitue un outil essentiel d'information à destination de nos clients, partenaires institutionnels, autorités de supervision et, plus largement, de l'ensemble des parties prenantes du cabinet. Il traduit la volonté du Groupe ADDVANCE de communiquer avec transparence sur son organisation, sa gouvernance, ses méthodes de travail, ses engagements déontologiques ainsi que sur les moyens mis en œuvre pour garantir la qualité des missions réalisées.

Dans un environnement économique en constante évolution, marqué par les transformations réglementaires, numériques et environnementales, le cabinet poursuit une stratégie de développement fondée sur la qualité de ses prestations, la maîtrise des risques, la sécurisation des processus, la proximité avec ses clients et l'amélioration continue de ses pratiques professionnelles.

Ces principes constituent le socle de notre action quotidienne. Ils guident l'ensemble des collaborateurs dans l'exercice de leurs missions et contribuent à instaurer une relation de confiance durable avec nos clients, partenaires et autorités de contrôle.

Le présent rapport a pour objet de présenter l'organisation et la gouvernance du cabinet, ses valeurs, son système de contrôle interne de la qualité, ainsi que les procédures destinées à garantir le respect des exigences d'indépendance, d'éthique et de conformité applicables à la profession de commissaire aux comptes.

Fait à Perpignan, le 20 avril 2026.

Le Président

FOURCADE & ASSOCIÉS GROUP

Représentée par Stéphane FOURCADE

Co-Gérant

01 ADDVANCE GROUP

FOURCADE & ASSOCIÉS GROUP

A propos d' addvance

Fort de plus de 75 années d'expérience, le Groupe ADDVANCE s'est progressivement imposé comme un acteur de référence dans les métiers de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes, du conseil et de l'accompagnement des entreprises.

L'histoire du groupe est marquée par une volonté constante d'anticiper et d'accompagner les évolutions de l'environnement économique, fiscal, social et réglementaire. Cette capacité d'adaptation lui a permis de bâtir une relation durable avec ses clients et de traverser les différentes transformations du monde de l'entreprise.

La croissance du Groupe ADDVANCE s'est construite autour d'une approche privilégiant la

proximité avec les dirigeants, l'écoute des besoins et la compréhension approfondie des spécificités de chaque secteur d'activité. Cette relation de confiance demeure aujourd'hui l'un des piliers de son identité.

Le développement des activités d'audit, de conseil et d'expertise a permis au groupe de renforcer continuellement ses compétences tout en conservant une organisation à taille humaine, garante de réactivité, de disponibilité et de qualité de service.

Fidèle à son histoire tout en étant résolument tourné vers l'avenir, le Groupe ADDVANCE poursuit sa mission : accompagner durablement les entreprises dans leurs décisions stratégiques, leur développement et la sécurisation de leurs activi

Nos activités

Présent sur l'ensemble du territoire français à travers ses différentes structures spécialisées, le Groupe ADDVANCE met à disposition de ses clients une offre de services complète et pluridisciplinaire.

Le groupe accompagne une clientèle diversifiée composée de PME, d'ETI, de groupes familiaux, d'associations, d'établissements financiers ainsi que d'acteurs de l'économie sociale et solidaire. Cette diversité constitue une véritable richesse et permet aux équipes de développer une expertise adaptée aux spécificités de chaque secteur d'activité.

Grâce à la complémentarité de ses métiers, le Groupe ADDVANCE propose un accompagnement global couvrant les dimensions comptables, financières, juridiques, fiscales, sociales et

organisationnelles. Cette approche transversale permet d'apporter des réponses cohérentes et personnalisées aux enjeux rencontrés par les dirigeants.

Parallèlement, le Groupe ADDVANCE poursuit la transformation de ses méthodes de travail grâce à la digitalisation de ses outils. Cette évolution contribue à fluidifier les échanges avec les clients, renforcer la sécurité des données, optimiser les processus et améliorer la qualité du suivi des dossiers.

Le Groupe ADDVANCE intervient notamment dans les domaines suivants :

- Expertise comptable
- Commissariat aux comptes et audit
- Conseil et accompagnement des entreprises

Les marques du groupe

Le Groupe ADVANCE développe son activité autour de plusieurs marques, chacune dédiée à un domaine d'expertise spécifique, afin d'offrir une organisation claire et une identification immédiate de ses compétences :

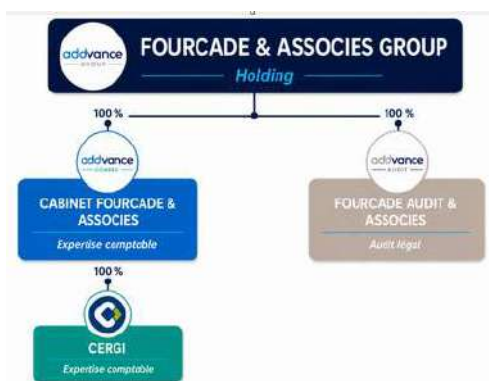
- ADVANCE GROUP, marque portée par Fourcade & Associés Group SAS, structure de pilotage et de coordination du groupe ;
- ADVANCE AUDIT, marque de Fourcade Audit & Associés SASU, dédiée aux activités de commissariat aux comptes, d'audit légal et contractuel ;

- ADVANCE EXPERTISE, marque de Cabinet Fourcade & Associés SASU, spécialisée dans les missions d'expertise comptable, d'accompagnement des dirigeants et de conseil.

Cette organisation par marques traduit la volonté du Groupe ADVANCE de proposer une offre de services lisible, cohérente et spécialisée, répondant aux besoins des entreprises, des associations, des établissements financiers et des organisations de toutes tailles.

Forme juridique

Les activités professionnelles du groupe sont exercées par des filiales détenues à 100 %.



La société FOURCADE & ASSOCIÉS GROUP, société Holding, est inscrite au Conseil régional des experts comptables d'Occitanie et à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Montpellier.

Implantation — nos bureaux

Perpignan Siège Social

400 Rambla Hélios
Tecnosud II
66100 Perpigna

Argelès-sur-Mer

9 avenue des Flamants Roses
66700 Argelès-sur-Mer

Le groupe dispose d'une organisation permettant d'assurer une proximité opérationnelle avec ses clients tout en maintenant une homogénéité des méthodes et procédures.

La gouvernance

La gouvernance du Groupe ADDVANCE repose sur des principes de collégialité, d'indépendance, de transparence et de responsabilité. Elle constitue un facteur essentiel de stabilité, de pérennité et de qualité des décisions prises au service du développement du groupe et de ses clients.

Les décisions relatives aux investissements, à l'évolution des métiers, à la stratégie de développement, à l'organisation interne, aux ressources humaines et aux projets de transformation sont examinées collectivement dans le respect des statuts et du pacte d'associés. Cette gouvernance favorise un processus de décision partagé, fondé sur le dialogue, l'analyse et la recherche de solutions durables.

Le Groupe ADDVANCE veille également à préserver son indépendance professionnelle, élément fondamental des métiers de l'expertise comptable et du commissariat aux comptes. Cette exigence s'accompagne d'une politique de maîtrise des risques, de respect des règles déontologiques et de conformité aux obligations réglementaires.

Cette gouvernance permet au Groupe ADDVANCE d'assurer un pilotage durable de ses activités, d'accompagner sa croissance dans un cadre maîtrisé et de renforcer la confiance de ses clients, de ses partenaires et de l'ensemble de ses collaborateurs.

Comité des associés



Bernard FOURCADE



Stéphane FOURCADE



Marc COCHAUX



Cécile ARGJOT



Cédric FOURCADE



Yolaine BIASCO

Le Comité des associés constitue l'instance de gouvernance stratégique du Groupe ADVANCE. Il réunit l'ensemble des associés et assure le pilotage des orientations du groupe dans le respect de ses valeurs, de ses engagements et de son projet de développement.

Les décisions ayant un impact majeur sur la stratégie, l'organisation ou la gouvernance sont prises conformément aux dispositions statutaires et au pacte d'associés. Les sujets les plus structurants font l'objet d'un vote à majorité renforcée afin de garantir un équilibre des décisions, la pérennité du groupe et la protection des intérêts communs.

La politique de rémunération des associés repose sur des critères objectifs, transparents et cohérents avec les responsabilités exercées.

Conformément aux principes déontologiques applicables aux professions de l'expertise comptable et du commissariat aux comptes, le système de rémunération est conçu de manière à préserver en toutes circonstances l'indépendance, l'objectivité et le jugement professionnel des associés signataires. Aucun mécanisme de rémunération ne peut être susceptible de compromettre leur indépendance ou d'influencer l'exercice de leurs missions.

02 ADDVNCE GROUP

FOURCADE & ASSOCIES GROUP

FOURCADE AUDIT ASSOCIÉS — F2A constitue la structure dédiée aux activités de commissariat aux comptes du Groupe ADDVANCE.

Le cabinet intervient auprès de sociétés commerciales, groupes, associations, établissements financiers et entités d'intérêt public. Les missions sont réalisées conformément :

- aux normes d'exercice professionnel,
- au code de déontologie,
- aux textes européens applicables à l'audit légal.

Professionnels signataires

Les professionnels signataires intervenant au nom du cabinet sont :

- Bernard FOURCADE
- Stéphane FOURCADE
- Marc COCHAUX
- Cécile ARGOT

Indépendance & contrôle qualité

Le respect des règles d'indépendance constitue un principe fondamental de l'exercice des missions de commissariat aux comptes.

Le cabinet considère l'indépendance comme une condition essentielle de la confiance accordée par les clients, les investisseurs, les autorités de contrôle et l'ensemble des parties prenantes.

Afin de préserver cette indépendance, F2A a mis en place un dispositif interne structuré permettant d'identifier en amont les risques susceptibles d'affecter l'objectivité ou l'impartialité des intervenants.

Les procédures internes couvrent notamment :

- l'analyse des conflits d'intérêts potentiels,
- les relations financières ou personnelles,
- les incompatibilités réglementaires,



- les prestations susceptibles de générer un risque d'auto-révision,
- le respect des règles de rotation sur les mandats concernés.

Une attention particulière est portée aux missions réalisées auprès des entités d'intérêt public afin de garantir une conformité stricte aux exigences européennes applicables.

Le cabinet applique des procédures strictes permettant d'identifier, prévenir et traiter toute situation susceptible de créer un conflit d'intérêts ou une atteinte à l'indépendance.

Contrôle qualité

La qualité des missions constitue un enjeu majeur pour le cabinet.

Dans un environnement réglementaire de plus en plus exigeant, le Groupe ADDVANCE poursuit une politique active d'amélioration continue visant à renforcer la fiabilité des travaux réalisés et la sécurisation des processus d'audit.

Le système de contrôle qualité repose sur une organisation structurée intégrant des procédures normalisées, des outils méthodologiques harmonisés et des dispositifs de supervision adaptés à la complexité des missions.

Les associés assurent une implication directe dans le suivi des dossiers sensibles ainsi que dans la validation des conclusions d'audit. Cette proximité opérationnelle contribue à maintenir un haut niveau d'exigence technique et professionnelle.

Le cabinet investit également dans des solutions numériques permettant d'améliorer la traçabilité des travaux, la documentation des contrôles et le pilotage global des missions.



Le système de contrôle qualité du cabinet repose sur :

- un manuel de procédures interne,
- des outils méthodologiques harmonisés,
- des logiciels spécialisés d'audit,
- des revues de dossiers,
- la supervision des équipes,
- des actions de formation continue.

Le cabinet utilise la solution Audisoft Premier afin de sécuriser les différentes étapes de la démarche d'audit.

Chiffre d'affaires 2025

Le chiffre d'affaires du cabinet est principalement constitué de missions de commissariat aux comptes et de prestations d'audit.

La répartition du chiffre d'affaires illustre la diversité du portefeuille clients et la stabilité de l'activité.

Répartition du chiffre d'affaires 2025

Activités	Montants
Audit légal	1 205 220 €
Audit EIP	85 130 €
Total	1 290 350 €

Capital humain

Le capital humain constitue un élément central de la stratégie du Groupe ADDVANCE.

Le groupe considère que la qualité des missions repose avant tout sur les compétences, l'engagement et la capacité d'adaptation des équipes. Dans un contexte marqué par les évolutions technologiques et réglementaires, le cabinet poursuit une politique active de recrutement, de formation et d'accompagnement professionnel.

Le cabinet attache également une importance particulière à la transmission des savoirs et à l'intégration des jeunes talents au travers de l'alternance et des parcours d'accompagnement individualisés.

L'effectif du groupe est composé de collaborateurs aux profils complémentaires disposant de compétences techniques, sectorielles et réglementaires diversifiées.



Le cabinet accorde une importance particulière à la formation continue afin de maintenir un haut niveau d'expertise. Les collaborateurs bénéficient de formations régulières.

Le cabinet encourage également le passage des diplômes professionnels et accompagne les collaborateurs dans leur parcours de formation.

Formation des associés signataires

Conformément aux dispositions réglementaires applicables à la profession de commissaire aux comptes, les associés signataires respectent leurs obligations de formation professionnelle continue.

Le cabinet veille à maintenir un haut niveau de compétence technique et réglementaire au sein de l'ensemble des équipes.

Conclusion

Le Groupe ADVANCE et le cabinet FOURCADE AUDIT ASSOCIÉS — F2A poursuivent leur engagement en faveur d'un audit exigeant, indépendant et de qualité.

L'année 2025 marque une nouvelle étape dans le développement du groupe avec la poursuite de la digitalisation des outils, le renforcement des procédures internes et la consolidation des compétences des équipes.

Dans un environnement réglementaire en constante évolution, le cabinet maintient une démarche d'amélioration continue afin d'apporter à ses clients un accompagnement fiable, sécurisé et durable.



Téléphone : 04 68 50 22 74

Mail : contact@advvance.fr

Internet : www.advvance-conseil.com

***Fourcade Audit & Associés
400 Rambla Hélios
66100 Perpignan***